ROUBAIX

Lire à la dernière page

Le BULLETIN du TRAVAIL

Offres et Demandes d'Emplois

(0,15 cent. l'insertion)

Coopérative « La Paix »

73, 75, 76, 78, boulevard de Belfort, Roubaix

La plus importante coopérative de la région du Nord.

BOULANGERIE, CHARBONS, EPICERIES, COUTELLERIE, QUINCAILLERIE, etc.
Marchandises de première qualité
Panification soignée

La seule coopérative de Roubaix qui distribue gratuitement des secours à ses coopérateurs malades, blessés, en chômage ou en grève.

CINQ MILLE PAINS distribués gratuitement en une seule année.

Importants bénéfices partagés tous les six mois.

UNE NOYEE AU QUAI DE WATTRELOS

Vendredi après-midi, vers 1 heure et demie, un journalier, François Vanderstiggel, âgé de 30 ans, demeurant rue Franklin, cour Crommelynck, aidé de quelques passants, a retiré du canal, au quai de Wattrelos, le cadavre d'une femme qui a été aussitôt reconnu pour celui de Monique De Wischeire, âgée de 74 ans, domiciliée cité et rue de Tunis, disparue de chez elle depuis le 19 courant.

Le corps ne porte aucune trace extérieure de violence et les constatations ont été faites par M. Prudhomme commissaire de police du 4e arrondissement qui a fait transporter le cadavre à la Morgue de l'Hôtel-Dieu où M. le docteur Bole est allé le visiter.

UN ACCIDENT MORTEL

Vendredi après-midi, vers 11 heures et demie, un accident de voiture ayant amené la mort de la victime s'est produit rue des Arts.

Une voiture venant de la direction de la rue de l'Epeule passait à hauteur de la rue de la Providence, quand par suite d'une excavation de la chaussée, une forte secousse se produisit. L'une des trois personnes qui se trouvaient sur cette voiture a été projetée sur la chaussée et la roue de gauche lui est passée sur le corps.

Le docteur Isbecque appelé en toute hâte n'a pu que constater le décès.

La victime Vandenheede Henri-Emile, 29 ans, marchand de légumes, demeurant rue de la Ruelle à Croix a été transportée à la Morgue de l'Hôtel-Dieu.

Vandenheede est marié et père de trois enfants âgés de 4, 3 et 1 an.

Institut Turgot

Nous avons annoncé hier que les nouveaux locaux de l'Institut Turgot, seraient officiellement inaugurés jeudi prochain, à 2 heures, sous la présidence de M. Bonnaric.

A ce propos la mairie nous communique la note suivante :

« Après entente avec M. Bonnaric, directeur de l'Enseignement primaire du Nord, il est convenu que l'inauguration des nouveaux locaux de l'Institut Turgot aura lieu le jeudi 5 novembre à 2 heures de l'après-midi.

Sont invités à assister à cette cérémonie : MM. les maires des communes des cantons de Roubaix les adjoints au maire de Roubaix, le Conseil municipal, le Conseil supérieur de l'Ecole Nationale des Arts industriels, la Commission de surveillance du Conservatoire de musique, les commissions et comité de patronage des Ecoles publiques, les délégués cantonaux, l'Inspecteur primaire, le personnel enseignant de l'Ecole Nationale des Arts industriels et des écoles communales, la Commission de la Fédération des associations des anciens élèves des écoles communales, la commission de l'Association des anciens élèves de l'Institut Turgot, les présidents et présidentes des Associations des anciens élèves des écoles communales et les parents des élèves de l'Institut Turgot. »

Seul le Comité de la Caisse des Ecoles a été oublié dans la liste des invités ! Evidemment ce n'est pas sa place !...

Un accident de voiture

Jeudi soir, vers 9 heures et demie, M. Emile Plouvier, marchand, demeurant au hameau du Nouveau-Monde à Wattrelos, passait avec sa voiture rue des Arts. A l'angle de la rue de l'Epeule, il accrocha une baladeuse dont il brisa l'un des brancards.

Le cheval pris de peur alla se jeter dans les volets de l'estaminet tenu par M. Carrette, 112, rue des Arts et en brisa les charnières. Les dégâts ont été réglés sur le champ par M. Plouvier.

Un chauffard sans gêne

Un procès-verbal a été dressé contre Camille Deltor, âgé de 22 ans, demeurant rue du Congo, 147, à Tourcoing, qui, mardi dernier, s'est présenté chez M. Delbart, conserge de M. Valet, négociant en tissus, rue du Grand-Chemin, 20, se disant envoyé par celui-ci pour réparer son automobile qu'il a emmenée.

Après s'être servi de la machine durant toute la journée, Camille Deltor eut « celui » de la ramener le soir, fortement endommagée.

Pour vagabondage

Dans la nuit de jeudi à vendredi, les agents de police Meirhaque et Pottier Jean, de patrouille ont mis en état d'arrestation Pierre Putman, 34 ans, mécanicien, sans domicile fixe, pour vagabondage.

Chute dans l'escalier

Jeudi soir, vers 9 heures, un teinturier Jean Debock, âgé de 52 ans, demeurant rue Watt, 30, a fait une chute dans l'escalier de son domicile et s'est blessé au thorax et aux côtes ; le docteur Lepers a fait admettre hier le blessé à l'Hôtel-Dieu.

Vol de linge

Un apprêteur Emile Lambert, âgé de 21 ans, demeurant rue de la Chaussée, 39, a été mis en état d'arrestation pour vols de linge et d'objets mobiliers au préjudice de sa sœur Mme Adèle Lambert femme Edouard Lamagne, soigneuse, demeurant rue de la Chaussée, 39.

Les Rentes des Travailleurs

Chez Delcourt, un mécanicien Henri Verbrugge, 19 ans, rue de la Vigne, 69, a été blessé au médius droit ; 20 jours de repos.

— Chez E. Roussel-Desrousseaux, un apprêteur Fleuris Delcroix, 28 ans, rue Pierre-de-Roubaix, 212, a fait une chute et s'est blessé au poignet gauche ; 15 jours de repos.

— Chez Henri Ternynck fils, une rattacheuse, Marie Vanreuste, 20 ans, rue de Condé, cour Beaugsen, 12, s'est contusionnée au pied gauche ; 12 jours de repos.

— Chez Georges Lehoucq, un scieur, Cornélis Théophile, 29 ans, demeurant au « Sapin Vert » à Wattrelos, a été blessé à la main droite par une scie à Ruben ; quatre semaines de repos.

Conseil Départemental

M. Sengier, instituteur-adjoint à Roubaix, dont nous avons annoncé la candidature, développera son programme lundi, 2 novembre, à 6 h. 1/2 du soir, dans l'une des salles de l'Institut Turgot, rue du Collège, à Roubaix.

Abus de confiance

Un domestique Joseph-François Nachtegaelle, âgé de 28 ans, né à Hoorebeke St-Cornille (Belgique), domestique chez M. Carlos Couvreur, marchand de pommes de terre, rue d'Alger, 184, a été arrêté pour abus de confiance d'une somme de 193 francs au préjudice de son patron.

Il sera écroué aujourd'hui à la maison d'arrêt de Lille.

Par mandat d'arrêt

En vertu d'un mandat d'arrêt de M. le juge d'instruction du tribunal de Valenciennes, les agents de sûreté Delhaye et Clarisse ont arrêté vendredi après-midi, boulevard de Paris, un infirmier, Ernest-Jacques Delsarte, 33 ans, sans domicile fixe. Cet individu qui est inculpé de détournement de mineure, sera écroué aujourd'hui à la maison d'arrêt de Lille.

Théâtres et Concerts

THEATRE DE ROUBAIX. — Dimanche 1er novembre, à 6 heures, la troupe de M. Couvreur donnera une représentation du grand drame *Les Orphelins du Pont Notre-Dame*, en 5 actes et un prologue en deux actes et le *Grand Mogol*, opéra-comique en 4 actes. Les décors et costumes sont neufs, spécialement faits pour la pièce.

Informations et Communications diverses

CE QUE L'ON TROUVE. — M. Jules Deprince, demeurant rue de Lille, 101, a trouvé jeudi une chaîne avec croix en argent.

— M. Nouaille, gendarme en détachement à Roubaix, a trouvé jeudi une pièce d'or.

CE QU'ON A FAILLI MANGER. — Le service d'inspection des denrées alimentaires a opéré hier matin au Mink la saisie de 200 kilos de poisson de mauvaise qualité.

EXPLOITS DE GAMINS. — Depuis plusieurs jours des gamins s'amusaient à jeter des pierres dans les fenêtres de l'ancienne école de musique, rue des Lignes. Ils ont ainsi brisé une cinquantaine de carreaux, principalement dans les journées de mercredi et jeudi dernier.

Une enquête ouverte à ce sujet a permis de découvrir les principaux auteurs de ces bris de clôture ; ce sont : Georges Beaufort, 11 ans, demeurant 15, rue Notre-Dame ; Georges Deboosère, 12 ans, rue de l'Ermitage, 36 ; Vandenbussch Prosper, 12 ans, rue Vaucanson, 21 ; Lecluze Hubert, 11 ans, rue de l'Ermitage, 24 ; Dejonghe Gustave, 11, rue Vaucanson, 24. Tous se sont vu dresser procès-verbal.

LES PIERREUSES. — Procès-verbal a été dressé contre Marie Holtebaert, 33 ans, et Fassin Adèle, 34 ans, filles soumises, demeurant rue Ste-Elisabeth, qui racolaient dans la dite rue.

LUMINOL Savon pour le linge, les laines les flanelles et le ménage

ÉTAT CIVIL

de ROUBAIX du 30 octobre 1903

Naissances. — *Lucien Bragard, rue de Toulouse* cour Thérin, 2. — René Toullemonde, rue et imp. Barbe-d'Or, 8. — *Eléonore Eper, rue Blanchemaille.* — Emile Dejonghe, rue du Grand-Chemin, 1. — *André Dutholt, boulevard de Cambrai.* — Emérance Donze, rue Blanchemaille. — Germaine Denise, *rue Blanchemaille.* — *Gabrielle Carrette, rue Pierre-de-Roubaix*, 206.

Décès. — Germaine Henneuse, 1 mois, rue d'Avelghem, 111. — Henri Delporte, 4 ans, rue d'Avelghem, 135. — Georges Dedecker, 4 ans, quai de Rouen, 4. — Firmin Dhondt, 36 ans, rattacheur, rue Blanchemaille.

Acheter vos Fourrures aux Galeries Lilloises, qui encouragées par le succès de ce hayon, en ont considérablement augmenté les assortiment et établi des prix inconnus jusqu'à ce jour.

DISTRIBUTION DE CHOCOLAT
aux enfants les jeudis et Dimanches

TOURCOING

AU THEATRE MUNICIPAL

La seconde représentation dramatique de la saison, qui a été donnée jeudi soir, au théâtre municipal, n'a fait que confirmer chez le public l'excellente impression ressentie à sa mise en contact avec les artistes de M. Bourdette.

Le programme comprenait « Le Supplice d'une femme » et « Madame la Maréchale », deux œuvres fort intéressantes qui furent également bien rendues.

Mais si nous n'avons que des compliments à adresser à tous les interprètes en général, nous y joignons cependant une mention tout particulière à l'exquise comédienne pleine de charme et de distinction qu'est Mlle Jane Duran, ainsi qu'à MM. Bureau et Cassin, qu'il nous fut déjà permis d'apprécier dans « Denise ».

« Madame la Maréchale » a servi de débuts à M. Massac, grand premier comique, qui s'est révélé dans le rôle du « Marquis de Saumonville » artiste accompli et comédien spirituel.

Citons encore Mme Vienne-Montvallier, qui incarna admirablement la « Maréchale de Ravinel » et disons enfin, pour nous résumer, que les entres interprètes furent très satisfaisants.

Double arrestation de fraudeurs

Dans la nuit de jeudi à vendredi, vers minuit un quart, les douaniers de Tourcoing-ville, de service à la ferme Billet, ont arrêté deux individus nommés Emile Nollet, 27 ans, peigneur, né à Halluin et domicilié à Roncq, rue des Chats-Huants, cour Vienne, 8, et Albert Lepers, 21 ans, rentreur, né à Tourcoing et y domicilié, rue de Roncq, qui étaient porteurs chacun de 18 kilos de café vert (valeur totale, 108 francs).

Ecroués à la gendarmerie, ces deux fraudeurs en seront extraits ce matin, pour être dirigés sur Lille.

En vue de l'extradition

La police a arrêté, en vertu d'un ordre du juge d'instruction de Courtrai, un nommé Victor-Joseph Verhelst, 38 ans, terrassier, demeurant rue de l'Espérance, 10.

Cet individu est impliqué dans une affaire de vol de coffre-fort, commis dans la nuit du 17 au 18 octobre, chez un fabricant de Courtrai.

Verhelst va être déféré au Parquet, en attendant l'accomplissement des formalités d'extradition.

Malade sur la voie publique

Hier soir, vers une heure et demie, un journalier, Jules Delhoute, 63 ans, rue Racine, 18, passait rue du Dragon, quand on le vit soudain s'affaisser sur le trottoir.

Des passants accoururent auprès du pauvre homme et le transportèrent à l'école municipale, tandis qu'on mandait le docteur Decherf.

Celui-ci déclara que le vieillard avait été frappé d'une congestion cérébrale.

Delhoute a été reconduit à son domicile, par la voiture d'ambulance.

Les Rentes des Travailleurs

Chez Jules Petit, fabricant de fuseaux, une ouvrière, Jeanne Richez, 25 ans, rue Lavoisier, a été blessée au médius droit, 8 jours d'incapacité de travail.

— Dans la filature Fallot, un fileur, Jules Desrousseaux, 64 ans, rue des Carliers, cour Vanelslande, s'est contusionné le pouce gauche ; 8 jours d'incapacité de travail.

— Chez Honoré Ferrant, une soigneuse, Sidonie Quivron, 21 ans, rue de la Baille, a eu l'index droit pris dans des peignes ; 8 jours d'incapacité de travail.

Informations et Communications diverses

INDELICAT OUVRIER. — Procès-verbal a été dressé contre le nommé Alfred Herpoel, 35 ans, batteur chez M. Paul Dewavrin, filateur, demeurant à Aelbeck, pour vol de déchets de coton, au préjudice de son patron.

ARRIVAGES AUX HALLES. — Hier, vendredi il est arrivé aux Halles : huîtres, 2200 ; marée, 2.325 k.; moules, 500 k.; pommes de terre, 800 k.; fromages, 80 k.; pommes, 80 k.; poires, 40 k.; pain d'épices, 150 k.; raisins, 100 k.; tomates, 120 k.; haricots verts, 40 k.; beurre, 20 k.

A QUI LA BOBINE ? — L'agent Derbaudringhien a trouvé rue de Roubaix, hier soir, vers cinq heures, une bobine de chaîne coton.

ÉTAT CIVIL

De TOURCOING du 30 octobre 1903

Naissance. — Désiré Van de Wiele, rue Colbert, 55.

Décès. — Louise Tgoen, 3 mois, rue du Bois, 13. — Delbecque Jean-Baptiste, 69 ans, rue Nationale, 122. — Pauline Deheule, 45 ans, rue du Général-Laharpe, 12.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

UN VOL RUE DE LA GARE. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, des malfaiteurs, qui doivent être les mêmes que ceux qui ont enlevé le coffre-fort chez M. Picavet, au Breucq se sont introduits chez M. Arthur Balcaen, fabricant de biscuits, rue de la Gare, 53.

Ces individus, comme pour le vol de chez M. Picavet, ont, avant leur exploit, rendu visite à la remise de la briqueterie de M. Pinquet, rue de la Chasse, à la recherche d'une pince de défourneur. Mais fort heureusement cette fois-ci, ils n'en ont pas trouvé. Ils ont enlevé chez M. Pinquet, une paire de lunettes, deux vestons et un vieux chapeau, dans lequel ils ont pétri de l'argile. Ils se sont ensuite rendus chez M. Balcaen, rue de la Gare.

Ils ont fait remonter les persiennes dont le mécanisme est défectueux. Un carreau de vitre fut enduit d'argile ; ils passèrent la main par l'ouverture, firent jouer l'espagnolette, entrèrent dans le bureau d'où ils enlevèrent une boîte de gâteaux, dits excursionnistes, de 6 kilos 500, d'une valeur de 20 francs.

Ils essayèrent d'enlever le coffre-fort, du poids de 400 kilos, sans y parvenir.

Ils enlevèrent également trois boîtes en fer blanc contenant du café vert d'une valeur de 38 fr. 50 ; dans un pupitre de l'employé, ils enlevèrent 25 timbres de 5 centimes et 25 timbres de 15 centimes, un couteau à champagne et deux tabliers de femme. Partout on a relevé des traces de bougies.

Une enquête est ouverte.

HALLUIN

DESCENTE DU PARQUET. — M. Taintenier, procureur de la République, est descendu hier après-midi à la mairie d'Halluin, où il a conversé avec les citoyens Goerland et Vandeputte.

M. Davaine, juge d'instruction, est également venu hier après-midi à Halluin, en compagnie de son greffier, M. Flahaut, pour approfondir l'enquête sur le siège de la filature Hennion, à Linselles.

Quatre ouvriers ont été entendus ainsi que M. Adolphe Hennion.

Une arrestation, nous a-t-on dit, serait imminente.

Le parquet a regagné Lille par le train de 6 h. 19.

Mentionnons enfin un incident qui se produisit pendant le trajet du train 2434, partant d'Halluin à 4 h. 14.

Ce train était arrivé au Pellegrin, quand la garde-barrière de cet endroit le fit stopper, en criant au mécanicien qu'un train de marchandises était annoncé de Tourcoing.

La chose était vraie, mais le train n'était pas parti. En plus d'une légère émotion, cet incident valut aux voyageurs un retard de douze minutes.

LE NORD

LILLE

Aux Postes et Télégraphes

Le personnel postal et télégraphique de Lille, auquel s'étaient joints un certain nombre de receveurs, de receveuses et d'agents du département, offrait jeudi soir, un punch d'adieu à M. Lheureux, inspecteur sédentaire, admis à la retraite à partir du 1er novembre. Dès huit heures du soir, la vaste salle des Orphéonistes, rue Jean Roisin, se trouvait littéralement bondée.

En excellents termes, M. Hébert, le sympathique directeur départemental, exprime à son collaborateur et ami, les regrets unanimes que son départ cause au personnel, et rend un hommage mérité à sa compétence et à son initiative.

Aux applaudissements de l'assistance il retrace la longue carrière, toute de droiture et de loyauté du fonctionnaire qui va profiter d'un repos bien gagné par quarante années de travail. Il lui remet ensuite, au nom de tous, un remarquable objet d'art.

MM. Lalys, inspecteur ; Renvoisez, receveur principal et Gérard, rédacteur, se font les interprètes des sentiments d'affectueuse camaraderie ou de reconnaissance des diverses catégories du personnel. Visiblement ému, M. Lheureux répond à tous en termes particulièrement justes.

Il fait un tableau saisissant des devoirs qui incombent aux agents de l'Etat : devoirs envers l'administration, envers le public et envers eux-mêmes. Il termine par une émouvante évocation des idées de justice, d'équité, de loyauté politique, qui doivent être la règle de conduite des fonctionnaires d'une administration démocratique comme l'est celle des Postes. Son éloquente improvisation produit sur les assistants une sensation profonde.

Quelques artistes de talent avaient bien voulu prêter leur concours à cette fête de famille, qui s'est prolongée assez tard dans la nuit. Ajoutons que M. Lheureux a toujours été d'une urbanité absolue et d'une complaisance inlassable envers les représentants de la presse lilloise, pour qui son cabinet, comme celui de M. Hebert, d'ailleurs, était à toute heure largement ouvert.

Nous croyons savoir que l'important service que dirigeait M. Lheureux, serait destiné en principe à M. Lesage, inspecteur à Lille. M. Lesage est cet inspecteur des postes qui fut si grièvement blessé à Arleux. Il est maintenant presque remis de ses blessures.

A. S.

AU CONSEIL DES PRUD'HOMMES

Hier soir est venue devant le Conseil des prud'hommes l'affaire entre M. Gennevoise et ses ouvriers qui ont quitté le travail dans les circonstances que nous avons relatées.

Tout le monde se rappelle en effet, l'expulsion inexplicable et quasi-militaire des délégués ouvriers de l'usine Gennevoise, et les incidents regrettables qui l'ont accompagnée.

MM. Hublot, Boulengier père et fils, Wousseu, réclamaient respectivement :

Pour salaire, 25, 30, 20 et 20 francs ;

Pour défaut de préavis, 25, 30 20 et 20 fr. ;

Pour perte et détérioration d'outils, des sommes variant entre 3 et 4 fr. 50.

En conciliation, M. Gennevoise avait offert de payer pour les pièces commencées, quitte à payer le surplus s'il y avait lieu après mesurage, à Hoblot, 5 fr. 55 ; à Boulengier père, 14 fr. 60 ; à Boulengier fils, 2 fr. 20 ; à Wousseu, 4 fr. 65.

Il fut établi qu'il leur était réellement dû, 3 fr. 75 ; 10 fr. 05 ; 4 fr. 05 ; 4 fr. 10.

Sur la question de huitaine de prévenance, M. Renaux, qui se présentait pour M. Gennevoise, dépose une demande reconventionnelle et réclame 400 francs (excusez du peu !) à chacun, pour avoir brusquement cessé le travailsans qu'il y ait eu au préalable aucune question en litige et en ce qui concerne Hublot et Boulengier père, pour avoir empêché la reprise du travail.

La question de préavis n'a pas été retenue

Le Conseil décide que M. Gennevoise paierait pour salaires dûs et indemnités 34 fr. 40 non compris la moitié des frais dont l'autre partie sera supportée par les ouvriers.

LES VOLEURS

Un vol de tuyaux de plomb a été commis pendant la nuit de jeudi à vendredi, dans un cabaret inhabité, 138, rue des Jacobins.

Les malfaiteurs, inconnus encore, ont pénétré dans l'estaminet, en défonçant la porte qui donne sur le couloir, celui-ci étant resté ouvert par une circonstance inexplicable. Ils ont pu enlever tout à leur aise, environ 50 mètres de tuyaux de plomb d'une valeur de 150 francs.

M. Cordier, commissaire de police du 2e arrondissement, a ouvert une enquête à ce sujet.

— M. Cordier a également ouvert une enquête sur un vol commis, très probablement la nuit dernière, place Saint-Martin, sur la voiture de M. Brexne, messager de Lille à Wervicq.

Ce messager qui s'était aperçu en rentrant chez lui, qu'on lui avait dérobé un ballot de doublures d'une valeur de 80 francs, a porté plainte à la police.

Les méfaits des Cyclistes

Une gamine d'une dizaine d'années, la petite Adèle E., qui jouait avec de petites camarades, près de la porte de Béthune, a été renversée, vendredi matin, par un cycliste, M. Paul Duthoit, 28 ans, mécanicien, à Wavrin, qui descendait à une allure très rapide la pente assez forte de la route dans les remparts, à la porte de Béthune.

Après avoir été soignée par M. le docteur Vienne, l'enfant a été reconduite en voiture à son domicile.

— Un accident du même genre est arrivé, rue Gambetta, à l'angle de la rue Henri-Kolb.

Le conducteur d'un tricycle à pétrole, a renversé, à cet endroit, un enfant de sept ans qui, venant de se garer d'une voiture, n'a pas eu le temps d'éviter l'automobile.

Transporté à la pharmacie Vermersch, le gamin a reçu les soins de M. le docteur Trauchard, qui n'a relevé, heureusement, que des blessures insignifiantes.

Il a été reconduit chez ses parents par une voiture de passage.

Quant au chauffeur, il court encore.

Conférence publique

Nous rappelons que c'est ce soir à neuf heures, à la Brasserie Faidherbe, 30, rue de Tournai, qu'aura lieu la grande conférence publique, organisée par le Syndicat des Employés du Nord, avec le concours du camarade Arthur Rozier, conseiller municipal de Paris et secrétaire général de la Fédération nationale des Employés.

Le Syndicat invite tout spécialement les employés, comptables, garçons et demoiselles de magasins, dactylographes, emballeurs, etc., à assister à cette réunion.

Cambriolage nocturne

Dans la nuit de jeudi à vendredi, vers 2 heures du matin, M. Carrette, épicier et marchand de chaussures, rue des Pénitentes, fut réveillé par un fracas de vitres cassées. Il entendait peu à peu dans sa boutique un vacarme assez inquiétant qu'il attribua non sans raison à la venue des cambrioleurs.

Il avait négligé, la veille, de mettre les volets à sa devanture et les malandrins, en cassant un carreau, avaient pu prendre 22 paires de pantoufles d'une valeur de 60 francs.

M. Carrette descendit juste à temps pour interrompre les voleurs dans leur fructueuse opération et pour les voir disparaître dans la nuit.

La police les recherche.

A la Préfecture

Hier matin deux ouvriers employés aux travaux de réfection de la Préfecture, un manœuvre, Pierre Vandenperre, 18 ans, rue de Bailleul, et un monteur, Pierre Plevert, 43 ans, rue de la Vieille-Comédie, se sont pris de querelle. Plevert porta à Vandenperre des coups de filière sur la tête et lui fit des blessures, peu dangereuses, il est vrai, mais qui ont motivé cependant son arrestation provisoire.

Il sera déféré prochainement au tribunal.

Théâtres, Fêtes et Concerts

AU KURSAAL

Les Dragons de Villars

Une indisposition malencontreuse, un rhume, a empêché M. Tournis de chanter Bellamy à cette reprise des « Dragons ». La direction a dû immédiatement télégraphier à Paris pour se procurer un autre barytons qui, malheureusement n'avait pas la valeur de l'excellent pensionnaire de M. Bourdette. Sans cet incident, nous n'avons que du bien à dire de cette première représentation d'opéra-comique.

Le rôle de Sylvain a mis M. Dumontier en valeur. Comédien habile, chanteur agréable, notre ténor a tenu ce rôle à la satisfaction de tous. Il faut complimenter aussi Mme Betsy-Bolle, Mlle Lanoux et M. Borel et il serait même injuste de ne pas comprendre dans cette distribution de félicitations les chœurs et l'orchestre.

Combien de fois, le théâtre municipal, richement subventionné, nous a-t-il donné des représentations de l'œuvre de Maillard, qui étaient bien loin, très loin de valoir celle que nous avons eue jeudi au théâtre non subventionné du Vieux-Marché-aux-Poulets ! L'activité du Kursaal, de ce joli théâtre propre, bien aménagé, où tout le monde est bien assis et bien placé, le spectateur des fauteuils, comme celui des galeries supérieures, — cette activité mérite vraiment d'être encouragée. C'est ce que le public lillois a parfaitement compris, car il y avait jeudi fort belle salle. — J. B.

Le Secret de Polichinelle

C'est décidé, mardi 3 novembre, nous aurons la bonne fortune de revoir encore une fois M. Félix Huquenet, l'éminent artiste du Théâtre des Variétés dont il est inutile de rappeler les succès dans toutes ses brillantes créations à Paris.

Nous ne saurions trop recommander aux personnes désireuses d'être bien placées, de retenir à l'avance leurs billets, car sans nul doute, il y aura salle comble pour cette unique représentation pour applaudir l'œuvre si touchante de M. Pierre Wolff, ses excellents interprètes et principalement M. Félix Huquenet, inimitable dans le rôle de Jauvenel, du « Secret de Polichinelle ».

NOUVEAU THEATRE-KURSAAL

(Direction A. Bourdette)

Samedi 31 octobre. — Création à Lille de NAPOLEON, pièce historique en 5 actes et 9 tableaux de MM. Fernand Meynet et Gabriel Didier.

Bureaux à 7 heures. — Rideau à 7 h. 1/2.

Dimanche, en matinée : LE PETIT CHAPERON ROUGE ; le soir : DENISE, LES DRAGONS DE VILLARS.

THEATRE DE L' « UNION »

(Direction A. Salembier)

Dimanche 1er novembre. — Bureau à 5 heures 1/2. — Rideau à 6 heures.

UNE CAUSE CELEBRE, célèbre drame en 6 actes, de MM. d'Ennery et Cormon.

Le spectacle sera terminé par le grand succès de rire : LE SURSIS, vaudeville en 3 actes, de MM. Sylvane et Gascogne.

Epuisé

Epuisé, tel a été le sort peu d'heures après sa mise en vente du second numéro des GRANDS ROMANCIERS, le journal hebdomadaire, dont l'apparition a fait sensation, et la mise sous presse d'une nouvelle édition a dû être demandée d'urgence par télégraphe, aux éditeurs, de tous les coins de la France. Le mal a été vite réparé et cette publication tout à fait extraordinaire, s'annonce comme le succès de librairie le plus considérable de notre époque.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

DENAIN

ACCIDENTS. — Ravelet Eloi, manœuvre aux forges, domicilié à Lourches a eu deux orteils écrasés sous la roue d'un wagonnet. Le docteur Delsforge a pronostiqué 15 jours d'incapacité de travail.

— Costiaux Louis, 37 ans, manœuvre aux forges, a reçu un éclat dans l'œil gauche. 15 jours d'incapacité de travail.

— Couvez François, terrier aux forges, a été atteint au pied droit par la chute d'un plat. 10 jours d'incapacité de travail.

AUTREFOIS & AUJOURD'HUI

Autrefois on employait pour se purger, pour se rafraîchir le corps, des purgatifs violents, tels que le séné, l'huile de ricin, le sel anglais, les eaux minérales, purgatives, véritables tord-boyaux qui vous constipaient ensuite et souvent vous échauffaient les voies intestinales par la violence de leur action. Aujourd'hui, que les connaissances médicales et hygiéniques ont pénétré dans toutes les classes de la société, les purgatifs ont été presque partout remplacés par des laxatifs, c'est-à-dire par des produits qui possèdent les propriétés des purgatifs sans en avoir les inconvénients. En effet, les laxatifs favorisent l'expulsion rapide des déchets et résidus de la digestion, sans fatigue ni irritation pour les voies intestinales. De plus, les laxatifs n'assujettissent à aucune disposition particulière, puisqu'on en fait usage au moment des repas. Ces considérations expliquent la faveur de plus en plus marquée et appréciée de la méthode laxative, et, de ce fait, l'immense succès des **Dragées de Santé Dubus** qui les résument d'une façon si bien comprise.

L'efficacité de ces dragées est vraiment extraordinaire ; en quelques jours elles ramènent l'appétit, puis favorisent par leur action excitante la digestion des aliments et l'assimilation des matériaux de réparation nécessaires à l'entretien des forces du tissu musculaire et du système nerveux. Là ne se borne pas leur action : agissant comme dépuratives, elles chassent du corps l'urée, l'acide urique, les urates, produits dont l'élimination imparfaite empoisonne le sang et donne naissance aux affections rhumatismales, goutteuses et névralgiques, ainsi qu'aux boutons, irritations de la peau, etc.

Ces dragées sont aujourd'hui adoptées dans la plupart des familles. N'oublions pas d'ajouter que les jurys d'exposition et de concours d'hygiène ont décerné aux **Dragées de Santé Dubus**, 6 médailles d'or et 2 diplômes d'honneur et de mérite, en récompense de leur supériorité. On trouve ces dragées dans la plupart des pharmacies et au dépôt principal : **Ancienne Pharmacie DELEZENNE, 7, rue des Arts, Lille.**

Ainsi que chez MM. les pharmaciens suivants : Deleporte, rue du Moulin ; Drucq, rue de Lille ; Gerreth, rue du Chemin-de-Fer, 15 ; Leflon, Grande-Rue ; Rebergue, place du Trichon ; Taillier, rue de Mouvaux ; Turlure rue de Tourcoing. — A TOURCOING : Boyaval, place Charles-Roussel ; Claeys, place Notre-Dame ; Descelers, 59, rue de la Croix-Rouge. — A WATTRELOS : Turlur (au Crétinier). — A WASQUEHAL : Flament.

UN ECHANGE. — M. Delissen Emile, aubergiste rue Thiers, à Denain, a déposé une plainte contre un de ses logeurs qui paraît-il, se serait emparé d'une paire de bottines appartenant à son patron et en aurait laissé une paire de vieilles en échange Dans sa précipitation à sortir, il aurait également oublié de payer une somme de cent francs qu'il doit pour sa pension. Une enquête est ouverte.

VIEUX-CONDE

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Vandevoir Fernand, charpentier de bateaux chez M. Sénéjar, demeurant à Vieux-Condé, s'est coupé au tandon de la jambe gauche en taillant un morceau de bois.

— Aux ateliers de M. Dervaux, Druart Vital, 19 ans, machiniste, demeurant à Flines-les-Mortagne, en voulant régler l'outil de sa machine avant l'arrêt complet, s'est fait enlever deux phalanges du majeur de la main droite.

QUIEVRECHAIN

DES BEIGNES. — V. Ribeaucourt, cabaretier, a porté plainte contre son beau-frère, Bassart qui au cours d'une discussion au sujet de sa femme, lui avait porté des coups et avait en outre brisé un carreau dans l'estaminet.

RAISMES

DANS L'ESCALIER. — Le menuisier Jules Bauduin, de la maison Jonet, est tombé en descendant un escalier.

Dans sa chute, il s'est fait au genou une forte contusion laquelle entraînera une incapacité de travail d'environ un mois.

PETITE-FORET

OBSEQUES CIVILES. — Les obsèques civiles de la jeune Léonie Leblond ont eu lieu jeudi, à 4 heures du soir.

Une nombreuse assistance, parmi laquelle on remarquait les citoyens Thiélart, conseiller d'arrondissement, Pavot, de la Libre-Pensée « Les Enfants de Diderot » de Valenciennes, Leschevin, de la « Fraternité », libre-pensée Anzinoise, suivait le cercueil et avait tenu à donner une preuve de sympathie au père si douloureusement éprouvé.

Au cimetière, les citoyens Pavot et Leschevin prononcèrent d'éloquents discours qui impressionnèrent vivement les assistants.

SAINT-AMAND

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Aux forges et laminoirs Sirot et Cie, le nommé Clovis Lambre, 27 ans, demeurant rue de la Poste, s'est blessé à la main droite en coupant une cornière. 15 jours de repos.

— Léon Crombez, 38 ans, marteleur, a été brûlé à la jambe droite par une burre.

— Lhorloir Louis, 18 ans, crocheteur, brûlure, à la cuisse droite ; incapacité de travail 8 jours.

— Chez M. Ego, rue de Condé, Birenbaut Eugène, 26 ans, corroyeur, a glissé en portant un paquet de cuir ; la main a porté dans une vitre ; les doigts sont grièvement coupés.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

ANICHE

LES RENTES DES VERRIERS. — Jeudi, vers trois heures de l'après-midi, Auguste Stainpre, 33 ans, souffleur à la verrerie de l' « Ancre Réunie » s'est largement entaillé la main droite en coupant la « cape » d'un canon.

Le docteur Vallez a prescrit un repos de dix jours.

GROSSIERS ! — Mercredi, vers 5 heures, Mme Vermond, garde de la barrière Malakoff sur la route de Douai, a été l'objet des insultes grossières et de menaces de la part de Marius André 22 ans, et Oscar Desjardins, 26 ans, tous deux de Somain. Un procès-verbal a été dressé à la charge de ces deux vauriens.

SOMAIN

INDELICATESSE DE CAGOTS. — Ces jours derniers, M. V..., cultivateur, rue Thiers, était très ennuyé pour trouver des ouvriers afin d'arracher ses betteraves. Il était allé demander à plusieurs femmes d'exécuter ce travail. Celles-ci, après plusieurs supplications, consentirent à lui faire ce plaisir, tout en insistant un peu sur le prix. Tout afin bien jusqu'au jour du payement. Mais les choses changèrent alors, car ce monsieur ne voulut payer ses ouvrières qu'à raison de 3 fr. en moins à la « razière » que le prix convenu.

Voici comment ce cagot entend mettre en pratique les règles de la plus élémentaire honnêteté. On s'en souviendra.

SI VOUS VOULEZ
Manger avec appétit.
Réconforter votre sang.
Combattre l'Anémie avec succès.
Boire une Consommation agréable.
prenez, avant chaque repas, un verre de l'excellent **Vin de BANYULS-TRILLES**, *quinquina spécialement recommandé par MM. les Médecins* aux hommes, dames et enfants.

Dans tous les Cafés, les bons estaminets, et chez les Entrepositaires.

Exiger, plus que jamais, l'étiquette sur la bouteille à cause des nombreuses contrefaçons.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CIVIL DE TOURCOING

Audience du 30 octobre 1903

M. Merchier, juge de paix, a rendu hier matin son jugement sur l'instance en diffamation introduite par Victor Capart contre Deswazières.

Le tribunal a débouté Capart de sa demande et l'a condamné aux frais et dépens.

Tribunal correctionnel de Béthune

Audience du 29 octobre 1903

BRUAY. — *Calmez-vous.* — Emmanuel Mayeur, 35 ans, se trouvait en état d'ivresse quand un garde, voulant le conduire au violon, s'entendit traiter d'« andouille, crapule, fainéant ». Pour ces douces paroles, Mayeur fera 2 jours de prison.

Un sauvage. — Le nommé Emile Godart, 26 ans, maçon, se trouvant en état d'ivresse, voulait empêcher les ouvriers sous les ordres de Victor Fontaine de continuer leur travail ; sur une observation de Fontaine il lui saisit sa règle de maçon et la lui brisa sur la tête. Il s'entend condamner à 8 jours de prison avec sursis et 16 francs d'amende.

BETHUNE. — *Les mendiots.* — Le 27 octobre, le brigadier de gendarmerie rencontrait, rue de la Gendarmerie, un solide gaillard, Alcide Degimont, qui implorait la charité. Il le mit en état d'arrestation. Degimont, qui a déjà subi 18 condamnations, s'entend condamner à 4 jours de prison.

LACOUTURE. — *Grivèlerie.* — Arthur Beurtiez, 49 ans, qui a son casier judiciaire orné